

Association Suisse Romande pour l'Innovation en Travail Social (ASRITS)



Qui sommes nous ?

Association Suisse Romande pour l'Innovation en Travail Social

- Créée en 2023, l'association réunit des chercheur-es et des professionnel-les du travail social de différents domaines et cantons
- A pour but de promouvoir et de soutenir les démarches d'innovation en travail social
- Offre des ateliers thématiques, des espaces de discussion et d'échange de pratique
- Différents projets supplémentaires à venir

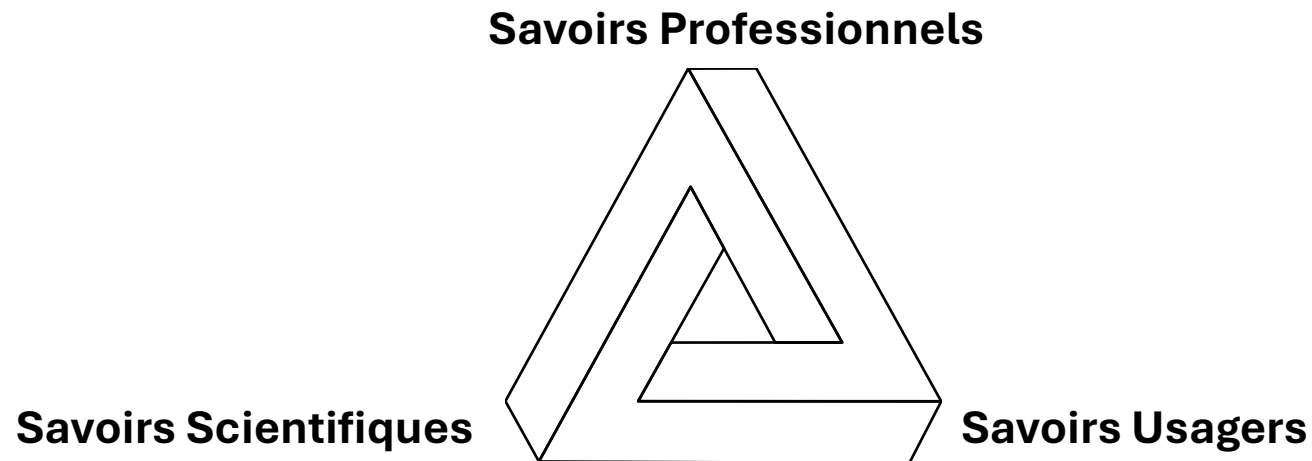
L'innovation en travail social

- L'innovation sociale est un processus de développement aboutissant à une **transformation durable d'une situation** (au niveau individuel, opérationnel ou structurel) afin de répondre à un besoin non couvert des citoyens (Cloutier, 2003).
- L'innovation **en** travail social porte une attention particulière à une transformation qui **impacte positivement la qualité de vie** des destinataires de l'action sociale (Parpan-Blaser, 2011).
 - Il s'agit de développer une réponse sociale à un problème social diagnostiqué méthodiquement → S'apparente à de l'ingénierie sociale
- La **considération de l'expérience et des besoins des parties prenantes** (chercheurs, professionnels et usagers) garantit des transformations durables dans le temps car adéquates et pertinentes pour les destinataires. → Aspect participatif fondamental !

Le triptyque de l'hybridation des savoirs

Rullac (2021)

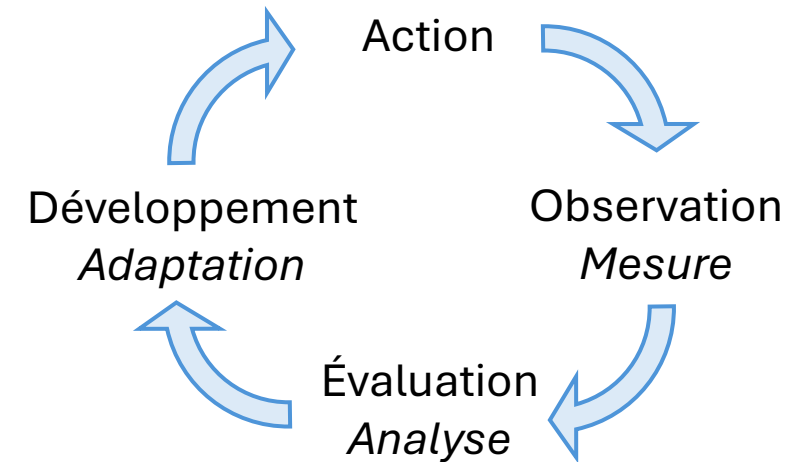
- Hybrider (croiser) les savoirs est indispensable pour garantir une réponse cohérente pour l'ensemble des parties prenantes.
- La considération des trois types de savoirs est centrale aux démarches d'innovation en travail social → Enjeu de la reconnaissance de l'expertise d'usage des destinataires du travail social.



Pourquoi l'innovation *en* travail social ?

Une posture particulière défendue par l'ASRITS

- **Proximité indispensable du chercheur/développeur avec le terrain** (posture de cadre développeur, Félix (2022)) pour garantir un processus cohérent et ancré dans des besoins réels.
→ L'innovation en travail social sous-entend un changement radical de posture de la part des professionnel·les et du cadre de l'action.
- **La prise en compte des trois types savoirs, et particulièrement de l'expertise usagère** conduit à des solutions réalistes, ancrées dans l'expérience et donc plus facilement durables sur le long terme.
- **L'inscription du processus réflexif et développemental dans la culture professionnelle** conduit les professionnels à mener ce processus comme une routine qui contribue en permanence à l'amélioration de l'action.
→ Ces processus existent déjà dans beaucoup d'interventions, il s'agit avant tout de les valoriser et de les réunir sous une «bannière commune» !



Dafflon, G – Inspiré des modèles présentés dans Lavoie, Marquis & Laurin (2008).

Références principales de la présentation

- Cloutier, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ? Crises*.
- Félix, A. (2022). L'identité professionnelle de cadre développeur en innovation social renouvelle-t-elle les paradigmes du Travail Social ? In R. Descloux et S. Rullac (2022). *Les enjeux du développement de projets pour l'innovation social : Expérimentation dans une formation en travail social* (p.45-53). Éditions Sociographe.
- Lavoie, L., Marquis, D., et Laurin, P. (2008). *La recherche-action : Théorie et pratique*. Presses de l'Université du Québec.
- Parpan-Blaser, A. (2011). *Innovation in der Sozialen Arbeit : Zur theoretischen und empirischen Grundlegung eines Konzepts*. VS Research.
- Rullac, S. (2021). Les perspectives de l'innovation en travail social. *Empan*, 122(2), 145-152. <https://doi.org/10.3917/empa.122.0145>.

Les éléments non référencés de la présentation sont directement tirés des documents de l'Association ou d'autres productions des membres du comité.

Merci !